

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter

| ÉDITO |

Chers habitants du Tonnerrois,

Élue depuis septembre 2016 à la tête de la Communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne », avec une équipe de 6 Vice-Présidents, nous tenons à vous informer concrètement et régulièrement des activités, décisions et projets communautaires. En plus du site internet www.letonnerroisenbourgogne.fr, de la newsletter et de la page facebook [Le Tonnerrois en Bourgogne](https://www.facebook.com/LeTonnerrois-en-Bourgogne), ce magazine « papier » sera proposé chaque trimestre.

La Communauté de communes permet à notre territoire d'engager des actions structurantes et essentielles pour préserver et renforcer son attractivité.

Lors du vote du budget 2017, le Conseil communautaire a acté la volonté de mise en œuvre de nombreuses actions, telles que : le déploiement du numérique, l'aménagement d'un plateau santé, la création/extension de la pépinière d'entreprises, des investissements pour améliorations du service et des locaux « développement durable », une réflexion sur la construction d'un conservatoire de musique et de danse mutualisé avec d'autres services ou institutions (collège, centres de loisirs...).

Grâce à la signature d'un Contrat de ruralité avec l'État et la Région, nous espérons bénéficier de soutiens financiers significatifs et indispensables.

Aménager, créer les conditions favorables au tourisme, à l'installation d'entreprises, rendre un service à la population le plus optimal possible, telle est notre mission, telle est notre ambition.

La réforme territoriale confie de plus en plus de compétences à l'intercommunalité. En tant qu'élus de terrain nous avons choisi de nous y investir, et d'écrire ensemble l'avenir du Tonnerrois.

Bien cordialement,

Anne JERUSALEM,
Présidente de la CCLTB



p.2 Actualités

- ▶ Vos élus
- ▶ Scolarité
- ▶ Transports



p.3 Votre territoire se développe :

- ▶ Contrat de ruralité
- ▶ Les serres de Tonnerre
- ▶ Expansion du numérique



p.4 Évènements :

- ▶ Un Guide Le Routard «Canal de Bourgogne»
- ▶ Taxe de séjour
- ▶ Sites touristiques





► **VOS ÉLUS**

**Suite aux élections intervenues en septembre 2016,
voici votre nouveau bureau exécutif :**



Anne JERUSALEM
Présidente
Vice-Présidente du
Conseil Départemental de l'Yonne
Maire de Chassignelles
Préparatrice en pharmacie



Régis LHOMME
1er Vice-Président
En charge de l'économie
et du tourisme
Maire de Vézannes
Chef d'entreprise



José PONSARD
2e Vice-Président
En charge de la petite enfance,
de l'enfance et de la jeunesse,
des Accueils de Loisirs Sans Hébergement
Maire de Vireaux
Cadre commercial



Thierry DURAND
3e Vice-Président
En charge du scolaire,
de la coordination des bâtiments
Maire de Cruzy-le-Châtel
Cadre industriel



Jean-Bernard CAILLIET
4e Vice-Président
En charge de la prospective,
du service à la personne et de
l'aménagement du territoire
Conseiller municipal à Flogny La Chapelle
Retraité de l'industrie



Emmanuel DELAGNEAU
5e Vice-Président
En charge de la communication, du soutien
aux associations, du Conservatoire
et du Raid Armançon Découverte
Maire d'Ancy-le-Franc
Directeur d'école



Gérard GOVIN
6e Vice-Président
En charge du développement durable
et du Service Public
d'Assainissement Non Collectif
Conseiller municipal à Flogny La Chapelle
Retraité de l'industrie

Retrouvez les délégués membres du bureau communautaire sur www.letonnerroisenbourgogne.fr

► **SCOLARITÉ**

**Transfert de compétences
scolaire et périscolaire**

Depuis le 1er septembre 2016, la Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" exerce la compétence scolaire (23 écoles) et périscolaire, dont la cantine et le transport sur l'ensemble du territoire. Les inscriptions pour la rentrée 2017 se dérouleront d'avril à juin, en ligne ou au Sémaphore. Retrouvez toutes les informations sur notre site : www.letonnerroisenbourgogne.fr

**Travaux à l'école des Prés-Hauts
fin des travaux prévue en août 2017**

La mise hors d'air est sur le point de se terminer, ce qui permettra de planifier le test à l'air par les services de la Région. Le résultat de ce test est primordial pour l'obtention de la subvention. Les travaux suivants seront la pose de l'isolant et du chauffage au sol, ainsi que les travaux de plomberie.

► **TRANSPORTS**

**Transport à la demande
vers une solution de remplacement**

Afin de réagir face à la baisse noitire d'utilisateurs du Transport à la demande et de maintenir un service de proximité optimisé, une réflexion est menée par les élus de la CCLTB, sur la mise en place d'une plateforme de covoiturage qui puisse couvrir le territoire Tonnerrois.

**Gare SNCF de Tonnerre
modifications des horaires d'ouverture du guichet**

Suite à la nouvelle concernant les restrictions horaires du Guichet de la gare de Tonnerre, Madame Jerusalem a sollicité un rendez-vous avec la Direction de la SNCF, afin de soumettre un partenariat palliant cette décision pénalisante pour notre territoire.



► DOSSIER

Signature du Contrat de ruralité :
 “Une prospection à long terme offerte par l'État.”

Le 21 mars 2017, Monsieur Jean-Christophe Moraud, Préfet de l'Yonne, et Madame Anne Jerusalem, Présidente de la Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne", ont signé le Contrat de ruralité du "Tonnerrois en Bourgogne".

Ce contrat, proposé par l'État, a permis aux élus communautaires de répertorier et hiérarchiser les projets structurants de demain : communaux et intercommunaux.

Madame Jerusalem a salué l'implication forte des élus et des services de la CCLTB, permettant de porter en 2017, le Contrat de ruralité qui répond à la nécessité d'une mise en place d'actions complémentaires pour un aménagement du territoire pensé collectivement.

Monsieur le Préfet Jean-Christophe Moraud estime que le Tonnerrois, comme l'Yonne, appartient plus au grand Bassin Parisien qu'à la ruralité, par sa situation géographique et son accessibilité.

Ce territoire représente la maille où doivent se résoudre les axes majeurs du développement économique par une rationalisation des services pour le public.

L'objectif du gouvernement étant la réussite de ces territoires dans un monde qui évolue, il se veut garant de l'égalité des chances en offrant des services publics de qualité. Ces projets, conçus localement, seront soumis aux services de l'État pour arbitrage sur la distribution des aides financières.

La CCLTB porteuse de 8 projets structurants pour le territoire

Huit projets orientés vers l'amélioration du confort de vie des habitants du territoire sont prévus, dont :

- La construction d'un établissement pour le Conservatoire de musique et le Centre de loisirs sans hébergement, mutualisés à Tonnerre.
- L'aménagement d'un plateau de santé au Sémaphore, afin d'accueillir des professionnels et proposer un meilleur accès aux soins de proximité.
- La création d'un espace d'accueil et de rencontre pour le monde associatif, les séminaires, les congrès, rue François Mitterrand à Tonnerre.
- La création d'un pôle d'activités tertiaires avec bureaux et espaces partagés à Villon.



Le Tonnerrois en Bourgogne est la quatrième collectivité de l'Yonne à s'être engagée dans ce projet ambitieux. La signature avec la Région aura lieu le 25 avril 2017.

► EMPLOI

Les Serres du Tonnerrois : 48 emplois en temps plein dont 38 CDI

Deux entrepreneurs lcaunais s'installent dans la ZAC ACTIPÔLE



Actipôle va accueillir sa première entreprise

Les serres vont pouvoir entrer en activité dans la ZAC ACTIPÔLE suite aux quelques semaines de travaux envisagés pour leur construction. Ce chantier nécessitera deux mois et demi de terrassement, soit 90 000 m³ de terre à bouger sur une surface de 85 000 m². 32 semaines de travaux sont

prévues depuis les fondations jusqu'à l'assemblage de la structure. Entre autres seront produites 4200 tonnes annuelles de tomates grappes, commercialisées par la coopérative CASAY déjà implantée dans l'Yonne et l'Aube depuis 1985, sous la marque Kultive. Dans le cadre d'une culture raisonnée, les plants seront cultivés sur gouttières suspendues équipées d'un système de récupérateur d'eau de drainage pour le recyclage. L'air sera déshumidifié pour pallier les maladies cryptogamiques

qui pourraient être liées à l'humidité. Des bourdons pollinisateurs assureront la fertilisation par le transport du pollen, et ce sont des auxiliaires qui permettront de limiter l'utilisation de pesticides. Le chauffage thermosiphon nécessitera 137 km de tuyaux, alimentés par de l'eau chaude provenant d'une biomasse voisine. Ces serres emploieront 48 personnes à temps plein (incluant 38 CDI), dont les conditions de travail seront facilitées grâce à des élévateurs sur rail et une chaîne de conditionnement toute automatisée.

Vidéo de présentation des serres sur : www.letonnerroisenbourgogne.fr/Actualites

► HAUT DÉBIT - TÉLÉPHONIE



TECHNOLOGIE

Expansion de la couverture en téléphonie mobile et en haut-débit

Avec la mise en service de 4 pylônes supplémentaires affectés sur 4 des 24 points hauts du Tonnerrois, le numérique s'étendra dès le 1er juillet 2017 sur 11 communes : Argenteuil, Argenteuil, Cry-sur-Armançon, Gigny, Jully, Pacy-sur-Armançon, Perrigny-sur-Armançon, Saint-Vinnemer, Sennevoy-le-Haut, Sennevoy-le-Bas et Stigny.

Ces installations permettront une amélioration des services Internet, du téléphone fixe et de la télévision (triple play) sous réserve des validations techniques (accords pour l'obtention de certains équipements). La couverture en téléphonie mobile s'étendra ensuite progressivement à partir de janvier 2018 d'abord à Pimelles, Cruzy-le-Châtel, Thorey et Baon.



► **TEMPS FORT**

Un guide "Le Routard spécial Canal de Bourgogne"

En avril, découvrez le fil du Canal de Bourgogne avec Le Routard qui met les pleins phares sur notre canal et ses alentours. À vélo, en bateau, à pieds ; pour une heure, une journée, ou pour les 242 km ; pour visiter les châteaux, le vignoble, les abbayes ; pour une balade nature, ou même gastronomique. Le Canal de Bourgogne apporte à chacun une expérience riche à partager entre amis, en famille, ou simplement

en solitaire. Prêts à relever le défi ? À l'initiative de l'Office de tourisme "Le Tonnerrois en Bourgogne" cette récente édition vous apportera tous les éléments pour découvrir le territoire bourguignon situé entre l'Yonne et la Côte-d'Or.

Ce guide est disponible dans les Offices de tourisme de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc. Tarif : 5,90€



Canal de Bourgogne

Le long et autour du canal



Château d'Ancy-le-Franc

Inauguration

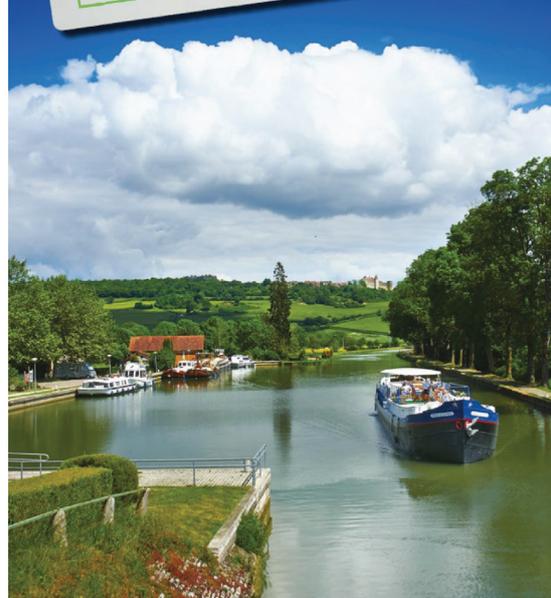
C'est aux Forges de Buffon que les acteurs se sont retrouvés le 30 mars 2017 pour une conférence de presse, suivie d'une visite du château d'Ancy-le-Franc, et d'un déplacement le long du canal jusqu'à Châteauneuf-en-Auxois.

“ **Le Canal de Bourgogne est le trait d'union entre l'Yonne et la Côte-d'Or** ”

Philippe Gloaguen, cofondateur du Guide Le Routard



Forges de Buffon



hachette

routard.com

► **QUOI DE NEUF ?**

Transfert de la taxe de séjour vers l'Office de tourisme "Le Tonnerrois en Bourgogne"

2017 est une année de transition pour la taxe de séjour, dont la collecte relève de la CCLTB depuis janvier 2015. C'est l'Office de tourisme "Le Tonnerrois en Bourgogne" qui en a désormais la gestion. Vous pourrez avoir les informations en contactant le bureau d'accueil de Tonnerre, au 03 86 55 14 48. Cette participation des visiteurs contribue au fonctionnement des structures et à la mise en place d'actions destinées à promouvoir notre territoire (éditions, salons, etc.).

Inauguration de l'Escargot Roulant première sortie officielle du food-truck

L'Escargot Roulant a été inauguré le 25 mars à Tonnerre. Ce projet de food-truck a pu se développer grâce à un financement participatif. La dégustation-vente de spécialités locales dans toute la France, et principalement d'escargots bourguignons élevés à Cruzy-le-Châtel, permet une belle valorisation du Tonnerrois. Bonne route à l'Escargot Roulant et merci aux participants !



► **AGENDA**



Sites touristiques

événements et animations

Animations à thèmes, visites guidées, nocturnes, concerts, conférences, expositions... Retrouvez tous les programmes et horaires sur les sites internet :

► **Châteaux Ancy-le-Franc**
www.chateau-ancy.com

► **Hôtel-dieu de Tonnerre**
www.tonnerrois.fr

Maulnes
www.maulnes.fr
Nuits s/Armançon
www.chateaudenuits.fr

► **Prieuré de Vausse**
vausseanimations.canal-blog.com/

de Tanlay
www.chateaudetanlay.fr

► **Abbaye de Quincy**
fermée pour travaux

Spécial groupes

Visites guidées pour une journée en Tonnerrois : Insolite, bucolique, incontournable, historique, au vert... Neuf propositions peuvent être programmées selon le nombre de participants. Plus d'infos : www.tonnerrois.fr

Directeur de publication : Anne JERUSALEM
Rédaction : services de la CCLTB
Conception : service communication de la CCLTB
Impression : S2E
Crédit photos : CCLTB
Date de parution : avril 2017
Dépôt légal de parution : en cours